

Appel à l'action pour la COP28

Émirats Arabes Unis

Le Groupe de travail de GNDR sur le Climat - 7 Novembre 2023

La COP28 marque, à ce jour, l'étape la plus importante des négociations de l'Accord de Paris. Le bilan mondial de la COP28 faisant suite à l'examen à mi-parcours du cadre de Sendai et du Programme 2030 plus large, il est clair qu'il reste beaucoup à faire pour atteindre les objectifs mondiaux. Les températures mondiales, le niveau des mers et la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes continuent d'augmenter, ce qui pèse de plus en plus sur les ressources naturelles et financières, et contribue à la perte de vies humaines et de moyens d'existence, aux conflits, aux déplacements de population, etc. Pendant ce temps, les communautés locales en première ligne du changement climatique, en particulier celles du sud planétaire, continuent de payer la plus grande partie des coûts, et ce de manière disproportionnée. Les négociateurs de la COP27 à Charm el-Cheikh ont conclu un accord historique sur la création d'un fonds pour les pertes et dommages (L&G) et d'un mécanisme de financement pour permettre aux pays vulnérables de réagir et de se remettre des effets du changement climatique. Alors que nous approchons de la COP28 et que les négociations piétinent, la pression est mise pour rendre opérationnels le fonds et le mécanisme, tout en garantissant des résultats significatifs en matière de formation et de développement pour ceux qui sont en première ligne. Dans le même temps, nos membres continuent leurs actions de plaidoyer en faveur de thèmes familiers et récurrents tels que la localisation, le financement, l'inclusion et la nécessité de redoubler d'efforts dans les contextes fragiles et conflictuels.

Cet appel à l'action a été élaboré de concert avec les membres de GNDR du monde entier. Il s'appuie sur les résultats d'enquêtes ciblées auprès des membres, sur les contributions du groupe de travail GNDR sur le climat, sur les positions politiques et sur les consultations avec les membres. Avec plus de 1700 membres répartis dans 130 pays, GNDR est le plus grand réseau international d'organisations de la société civile œuvrant pour le renforcement de la résilience des communautés les plus exposées aux risques de catastrophe. À ce titre, nous appelons conjointement les négociateurs sur le climat et les décideurs politiques en matière de développement, de réponse humanitaire et de réduction des risques de catastrophe à :

1. Écouter les communautés qui se trouvent en première ligne de la crise climatique et interagir avec elles

L'implication des communautés locales dans les processus de décision est essentielle. Au moment où les délégations nationales se rendent à la COP28, nous leur demandons instamment de veiller à ce que les opinions des communautés locales qu'ils représentent soient non seulement prises en compte, mais aussi suivies d'effets et représentées de manière efficace dans lors des négociations. Nos recherches continuent de montrer que 84 % des acteurs locaux - organisations de la société civile, autorités locales et membres des communautés - ne sont pas associés à l'évaluation des menaces, à l'élaboration des politiques et des plans, ni à l'adoption de mesures visant la réduction les menaces. En outre, les efforts visant à éviter, à minimiser et à traiter les conséquences des catastrophes d'origine climatique qui font appel aux connaissances et aux pratiques locales sont manifestement plus efficaces pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales et mondiales adaptatives que ceux qui n'y font pas appel. GNDR et ses membres insistent pour que les négociateurs climatiques et les décideurs politiques écoutent et s'engagent auprès de ceux qui sont en première ligne quand ils représentent leurs points de vue à la COP28.

2. Accroître l'engagement de la société civile pour renforcer l'efficacité des actions climatiques aux niveaux local et mondial.

Les organisations de la société civile (OSC) doivent être incluses de manière significative dans les négociations, la prise de décision et la mise en œuvre à tous les niveaux, et travailler de concert pour coordonner des politiques et des actions efficaces qui tiennent compte des risques. Les OSC devraient bénéficier d'investissements qui donnent aux communautés locales les moyens d'agir dans le cadre des processus de transfert de pouvoir et de renforcement des capacités. En outre, la CCNUCC et les pays hôtes de la COP devraient travailler ensemble pour mettre en place des conditions tangibles favorables à la participation des OSC aux contributions des délégations nationales aux négociations sur le climat. À cet égard, GNDR est préoccupé par les rapports de nos membres selon lesquels l'allocation de badges de la société civile pour la participation en personne à la COP28 a diminué de manière significative par rapport à la COP27. La participation virtuelle ne remplace pas la participation en personne, en particulier pour les OSC du sud planétaire dont les voix doivent être entendues et dont les représentants doivent interagir avec leurs pairs dans les espaces politiques mondiaux. Ce n'est que grâce à cet interaction que nous pourrions prendre des mesures significatives et efficaces en matière d'adaptation au changement climatique au niveau mondial.

3. Augmenter l'allocation des ressources financières au niveau local.

Le financement - instrument essentiel pour accélérer l'action climatique - doit parvenir aux communautés locales, qui devraient elles-mêmes jouer un rôle central dans la prise de décision concernant la manière dont les fonds sont dépensés. Il est essentiel d'allouer des ressources suffisantes pour améliorer la capacité des communautés à s'adapter au changement climatique et à renforcer leur résilience, et cela doit être fait de manière transparente. Nous devons mobiliser des ressources pour soutenir l'action climatique, en particulier dans les pays en développement, afin de combler le déficit de financement tout en garantissant un accès équitable et en évitant une bureaucratie excessive. Il s'agit notamment d'investir dans des infrastructures résistantes au climat, de promouvoir des pratiques agricoles résilientes, de garantir l'accès à l'eau potable, d'apporter un soutien au moyen de filets de sécurité sociale, de faciliter les mesures d'anticipation et le déblocage en temps voulu de financements préétablis, de prendre des engagements significatifs en matière de pertes et préjudices, et bien d'autres choses encore. Il est important de noter que les membres de GNDR exhortent les décideurs politiques à revoir et à augmenter radicalement leurs engagements dans le cadre du Grand Bargain, en particulier en ce qui concerne le financement de qualité et le transfert de pouvoir.

4. En matière de changement climatique, promouvoir l'inclusion, et cela à tous les niveaux de la prise de décision, du local au mondial

Pour garantir que personne ne soit laissé de côté dans la lutte contre la crise climatique, une inclusion significative à tous les niveaux décisionnels portant sur le changement climatique, nécessite de suivre une approche pan-sociétale qui inclut les personnes les moins visibles, les moins entendues et les plus vulnérables. GNDR et ses membres réitèrent leurs précédents appels à la création et au renforcement d'espaces permettant aux femmes, aux jeunes, aux personnes âgées, aux peuples autochtones, aux personnes en situation de handicap, aux populations déplacées et à d'autres communautés souvent marginalisées de participer de manière significative aux processus décisionnels. Les effets du changement climatique affectent de manière disproportionnée les groupes marginalisés et aggravent les inégalités existantes. L'accent mis sur l'équité permet de garantir l'accès aux besoins de tous et un partage équitable des ressources afin d'assurer la viabilité de la planète pour les générations futures. Nos membres demandent une plus grande inclusion.

5. Intégrer le développement tenant compte du climat et des risques de catastrophe dans la planification nationale et l'aide publique au développement (APD)

Investir dans l'adaptation au climat et la réduction des catastrophes n'est pas seulement un impératif éthique, c'est aussi un choix économique intelligent et le meilleur moyen d'investir dans la sécurité et la sûreté pour tous. L'effondrement récent des barrages en Libye et les pertes en vies humaines, en moyens d'existence et en infrastructures qui ont suivi sont un exemple tragique et très visible de l'importance d'un développement tenant compte des risques. Les catastrophes d'origine climatique devenant de plus en plus courantes, il est impératif que les responsables de la planification nationale et du développement international renforcent les infrastructures essentielles existantes, planifient l'avenir et soutiennent des infrastructures et des industries résilientes qui protègent pour l'avenir nos vies, nos moyens d'existence, nos sociétés et nos économies. Il est essentiel de soutenir les efforts de réduction des risques de catastrophe, de mettre davantage l'accent sur les actions d'anticipation et de mettre en place des systèmes d'alerte précoce pour garantir que les avantages d'un développement tenant compte des risques se concrétisent.

6. Renforcer les efforts de réduction des risques liés au climat et aux catastrophes dans les environnements fragiles et touchés par les conflits

La pression croissante sur les ressources naturelles et financières exacerbe les tensions aux niveaux local et mondial ; par ailleurs, nos membres signalent que ce phénomène est particulièrement aigu dans les régions fragiles et touchées par des conflits. Il est donc d'autant plus nécessaire de veiller à ce qu'une plus grande proportion du financement climatique soit acheminée vers ces contextes. Il s'agit notamment de supprimer les obstacles à l'accès, d'adapter les mécanismes de financement en conséquence et, surtout, de veiller à ce que tous les financements nouveaux et existants en matière d'adaptation et d'atténuation tiennent compte des conflits, en particulier dans les contextes fragiles. Le renforcement des efforts de réduction des risques liés au climat et aux catastrophes dans les zones fragiles et touchées par les conflits n'est pas seulement essentiel pour l'adaptation au changement climatique, mais constitue également un élément crucial pour la paix et la stabilité dans le monde.

7. Mettre en place un fonds pour les pertes et dommages qui réponde aux besoins des personnes les plus touchées par le changement climatique et les catastrophes

Face à l'escalade des menaces climatiques, donner la priorité à un financement substantiel, opportun et accessible pour soutenir les personnes les plus vulnérables au

changement climatique est plus qu'un devoir moral, c'est un impératif existentiel. Le fonds pour les pertes et dommages, et les dispositions de financement adoptées à Charm el-Cheikh sont essentiels à ce processus et doivent être mis en œuvre immédiatement. Les membres de GNDR appellent à des mesures immédiates pour faire face à l'ampleur du financement des pertes et dommages, notamment des engagements pour un financement climatique nouveau et supplémentaire pour les besoins de réhabilitation et de reconstruction des communautés touchées, afin de s'assurer que les communautés sont équipées des outils nécessaires pour renforcer la résilience contre les risques futurs. Il s'agit notamment d'un fonds indépendant, d'un soutien financier rapide, flexible, prévisible et pluriannuel pour les impacts à déclenchement rapide et lent, d'un accès inclusif et équitable au financement de la recherche et du développement (en particulier dans le sud planétaire), d'un engagement et d'une responsabilisation des pollueurs historiques à fournir, sous forme de subventions, un financement nouveau et complémentaire à l'aide publique au développement (APD) existante. Les efforts devraient porter sur les pertes et dommages à la fois économiques et non économiques. Entre-temps, GNDR est fier de soutenir la proposition conjointe de l'UNDRR et de l'UNOPS pour accueillir la candidature du réseau Santiago pour le développement durable.

8. Préserver et restaurer les écosystèmes et la biodiversité en tant que ressources permettant de réduire les catastrophes et de limiter l'impact des crises

Nos écosystèmes naturels sont essentiels pour absorber les émissions de carbone, réguler le climat et fournir des ressources vitales. La résilience face aux catastrophes d'origine climatique, en particulier dans le contexte de la construction et du maintien d'infrastructures résilientes qui adoptent des solutions fondées sur la nature et des approches hybrides, est essentielle pour que les pays s'adaptent et se remettent des aléas sans compromettre leurs perspectives de développement à long terme. À ce titre, nous appelons au renforcement des cadres juridiques et des politiques qui protègent les écosystèmes et la biodiversité, et qui garantissent la conservation et la restauration en tant que parties intégrantes des stratégies d'atténuation et d'adaptation. Il y a beaucoup à apprendre des pratiques existantes au niveau local, et il est plus important que jamais d'investir dans des approches fondées sur la nature qui permettent d'éviter et d'atténuer les événements extrêmes tout en minimisant leur impact, et d'en étendre la portée.